

---

# Les évêques français et le concile Vatican II

## *The French bishops and Vatican II*

---

Frédéric LE MOIGNE\* / Christian SORREL\*\*

\*Université de Bretagne Occidentale (CRBC) / fredericlemoigne@wanadoo.fr

\*\*Université de Lyon (LARHRA) / christian.sorrel@univ-lyon2.fr

**Abstract:** During Vatican II, the French episcopate formed part of the majority. Analysis of its organization and methods of work is necessary in order to appreciate its contribution –often less well known than that of the French theologians– to the work in common. New sources, arising from diocesan records, which should be juxtaposed with the commentaries edited by the *periti* (Congar, de Lubac), have made possible a more global view of the group of conciliar fathers. The individual dynamisms (Liénart, Garrone, Ancel, Guerry, Elchinger) can be better appreciated from this perspective. This conciliar presentation does not overlook the situation of the Church in France, marked in 1964-65 by the first effects of the crisis.

**Keywords:** Vatican II, France, episcopate, conciliar majority

**Resumen:** Durante el Concilio Vaticano II, el episcopado francés formó parte de la mayoría. El análisis de su organización y de sus métodos de trabajo es necesario para conocer su aportación –con frecuencia menos conocida que la de los teólogos franceses–, a la obra común. Las nuevas fuentes, surgidas de los fondos diocesanos, que deben ser confrontadas con los comentarios editados por los peritos (Congar, de Lubac), permiten una visión más global sobre el grupo de los padres conciliares obispos. Los dinamismos individuales (Liénart, Garrone, Ancel, Guerry, Elchinger) se pueden apreciar mejor desde esta perspectiva. Esta presentación conciliar no descuida la situación de la Iglesia en Francia marcada en 1964-1965 por los primeros efectos de la crisis.

**Palabras clave:** Concilio Vaticano II, Francia, episcopado, mayoría conciliar

Dans leurs journaux conciliaires, les Pères Congar et de Lubac portent des jugements souvent critiques sur l'attitude et le rôle des évêques français durant le concile Vatican II. Ils seraient inorganisés, grandiloquents, mal informés des enjeux théologiques, peu disposés à s'appuyer sur les experts et, au final, inefficaces, sans parler de leur maîtrise problématique du latin<sup>1</sup>. Ces observations ne manquent pas de pertinence. Elles ne peuvent toutefois pas dispenser les historiens de mener l'enquête approfondie qui fait encore défaut, notamment grâce à un accès plus libéral à des sources inédites, pour mieux cerner le profil de l'épiscopat à l'heure du concile, analyser ses modes d'organisation et ses méthodes de travail et évaluer sa contribu-

---

<sup>1</sup> Yves CONGAR, *Mon journal du Concile*, 2 vol., Paris, 2002; Henri DE LUBAC, *Carnets du Concile*, 2 vol., Paris, 2007.

tion à l'œuvre commune<sup>2</sup>. Les évêques français, presque sans défection, s'inscrivent dans la majorité. Mais, pas plus qu'elle, ils ne forment un bloc monolithique et leurs positions sont influencées tout à la fois par leur parcours personnel, la dynamique conciliaire et les effets de conjoncture dans l'Église de France<sup>3</sup>.

## VERS LE CONCILE

«Chacun, instinctivement, se refuse à regarder plus loin que les limites de son diocèse, à la fois par manque de vues générales et pour conserver son indépendance.» Le constat que le nouvel évêque de Nice, Mgr Mouisset, dresse en 1963 au terme d'une rencontre des évêques de la région Provence-Méditerranée est révélateur d'un état d'esprit répandu au moment où l'Église entre dans la démarche conciliaire<sup>4</sup>. L'épiscopat, guidé par l'Assemblée des cardinaux et archevêques (ACA) depuis 1919, a dû attendre 1951 pour que le Saint-Siège l'autorise à tenir une réunion plénière – la première depuis 1907 – avant de se retrouver tous les trois ans à partir de 1954. Le travail de structuration accompli en conséquence (commissions, secrétariats, régions apostoliques) n'est pas négligeable, d'autant que l'actualité ecclésiale, souvent tumultueuse, peut le favoriser<sup>5</sup>. Mais celle-ci encourage aussi, à l'inverse, un repli sur l'horizon diocésain en aggravant les tendances naturelles d'un corps vieilli, surtout dans ses instances dirigeantes.

Le groupe des cardinaux conserve un prestige certain avec, au premier plan, Liénart (Lille), Gerlier (Lyon) ou Feltin (Paris) et, plus en retrait, Roques (Rennes), Richaud (Bordeaux) et Lefebvre (Bourges). Mais les deux derniers, revêtus de la pourpre en 1958 et 1960 seulement, ont une audience nationale limitée, alors que les quatre autres réduisent peu à peu leurs activités, malgré la belle résistance de Liénart. La situation est similaire pour nombre d'archevêques ou d'évêques nommés dans les années 1930 et 1940<sup>6</sup>. C'est toutefois de leurs rangs que se détachent

<sup>2</sup> Alain MICHEL, *L'épiscopat français au deuxième concile du Vatican*, dans *Le Deuxième Concile du Vatican 1959-1965*, Rome, 1989, pp. 281-296; Luc PERRIN, *Approche du rôle des évêques de France*, dans Étienne FOUILLOUX (éd.), *Vatican II commence... Approches francophones*, Leuven, 1993, pp. 119-132; Philippe LEVILLAIN, *Les évêques français, le Séminaire pontifical français de Rome et le deuxième concile de Vatican*, dans P. LEVILLAIN et al. (dir.), *150 ans au cœur de Rome. Le Séminaire français 1853-2003*, Paris, 2004, pp. 135-171.

<sup>3</sup> Nous entendons ici par «évêques français» les prélats en activité qui occupent une fonction d'évêque résidentiel ou titulaire en métropole entre octobre 1962 et décembre 1965 et les prélats en retraite qui en ont occupé une avant octobre 1962, soit 150 au total, dont 127 se rendent à Rome pour une session au moins.

<sup>4</sup> *Archives diocésaines de Nice*, 323, journal de Mgr Mouisset, 17 novembre 1963.

<sup>5</sup> Jacques SUTTER, *Analyse organigrammatique de l'Église de France*, dans *Archives de sociologie des religions*, 31 (1971), pp. 99-149.

<sup>6</sup> Frédéric LE MOIGNE, *Les Évêques français de Verdun à Vatican II*, Rennes, 2005; Dominique-Marie DAUZET, Frédéric LE MOIGNE (dir.), *Dictionnaire des évêques de France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2010.

de nouveaux leaders, avec en première ligne Guerry (Cambrai), fort de son rôle de secrétaire de l'ACA, mais aussi, moins connus encore, Garrone (Toulouse) ou de Provençères (Aix-en-Provence). L'épiscopat n'est pas pour autant figé et son renouvellement est amorcé entre l'annonce du concile et son début avec dix décès, onze démissions, trente nominations et seize promotions qui attirent l'attention sur des hommes comme Marty (Reims), Veillot (Paris) et Villot (Lyon). Mais le nombre élevé de coadjuteurs (quinze en 1962, dont les deux derniers cités), placés souvent dans une situation inconfortable, confirme la lenteur du changement à la tête des diocèses et, par voie de conséquence, la permanence de problématiques anciennes<sup>7</sup>.

En 1959, l'Église de France reste marquée par les ruptures de l'entre-deux-guerres, les épreuves de la guerre et les affrontements récents autour de la «nouvelle théologie», des prêtres-ouvriers, du progressisme, du mandat donné aux mouvements d'action catholique et du destin de l'Algérie, qui pèse sur le catholicisme national jusqu'en 1962 et au-delà<sup>8</sup>. La majorité des évêques, avec un enthousiasme inégal, adhère à la priorité donnée à l'option missionnaire, sans cesse affichée depuis la décennie 1940 et relancée par l'assemblée plénière de 1960, avec pour cible majeure le monde ouvrier et pour vecteur privilégié l'action catholique spécialisée. Mais leur tâche est rendue malaisée par les heurts avec la curie romaine, prompte à censurer la *furia francese* sur le versant déclinant du pontificat pacellien que l'élection du pape Roncalli, dont les souvenirs de la nonciature parisienne sont ambivalents, ne suffit pas à faire oublier. Ils tendent à s'interposer pour éviter les procès à charge et les condamnations, sans être pour la plupart très présents à Rome<sup>9</sup>. Ils s'efforcent parallèlement de contenir les avant-gardes, prêtres séculiers, religieux et militants, et ne peuvent éviter toute censure. Leur situation est d'autant plus délicate qu'ils doivent aussi tenir compte des essais de retour en force de la mouvance intégriste à la faveur du combat pour l'Algérie française, comme le révèlent l'avertissement donné en 1960 par l'ACA à la Cité catholique de Jean Ousset et son refus d'accueillir en son sein en 1962 Mgr Marcel Lefebvre, éphémère évêque de Tulle, qui avait soutenu publiquement ce mouvement<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> L'approche du concile a suscité une sociographie de l'épiscopat de valeur inégale (*La Croix*, 17 août 1962; *Informations catholiques internationales*, 1<sup>er</sup> novembre 1962), qui a influencé les rares études consacrées au rôle conciliaire des évêques français.

<sup>8</sup> Étienne FOUILLOUX, *Les Chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 1968*, Paris, 2008.

<sup>9</sup> Jean-Dominique DURAND, *La furia francese vue de Rome. Peurs, suspicions et rejets des années 1950*, dans Michel LAGRÉE, Nadine-Josette CHALINE (dir.), *Religions par-delà les frontières*, Paris, 1997, pp. 15-35.

<sup>10</sup> L'archevêque de Dakar est transféré début 1962 sur le modeste siège de Tulle pour débloquent une situation africaine rendue délicate par les indépendances. Archevêque à titre personnel, il prétend être admis au sein de l'ACA qui lui oppose le caractère épiscopal du siège qu'il occupe. Son élection au poste de supérieur général des Spiritains dès l'été 1962 met fin à sa brève mission en métropole, et c'est donc hors des rangs de l'épiscopat français qu'il siège dans l'assemblée conciliaire.

Les *vota* envoyés par les évêques français en réponse à la consultation de juin 1959 sur les buts du concile, voulue par le pape Jean XXIII, ne surprennent pas dans ce contexte<sup>11</sup>. Des inquiétudes sont exprimées à propos de la crise du clergé, préoccupation récurrente de l'ACA depuis le début de la décennie, et de l'engagement des militants. Des condamnations sont demandées, notamment celles du marxisme et du laïcisme, et de nouvelles définitions dogmatiques sont souhaitées, en particulier la médiation universelle de la Vierge. Mais la note réformatrice l'emporte souvent, avec une insistance sur la nécessité de rééquilibrer le discours de Vatican I par une théologie de l'épiscopat et le souhait d'une transformation de la curie romaine et de ses relations avec les évêques, jugées impersonnelles par les cardinaux Liénart et Gerlier qui en furent naguère victimes. Nombre d'évêques se prononcent pour l'évolution du culte, dans la ligne du mouvement liturgique, la réforme du bréviaire, la prise en compte de nouvelles exigences spirituelles et pastorales dans la formation du clergé et la restauration du diaconat. Plus nombreux sont ceux qui sollicitent une définition de l'apostolat des laïcs et de la place en son sein de l'action catholique, à la suite des congrès mondiaux de 1951 et 1957, mais surtout des initiatives et des difficultés françaises. Les préoccupations œcuméniques sont également présentes et justifient parfois explicitement le refus de l'inflation mariale. Au final, les *vota*, par-delà leur émiettement relatif et leurs contradictions, renvoient l'image d'un épiscopat prudemment ouvert au changement, nuancé plus que divisé, sans qu'ils permettent de définir des groupes aux contours nets.

Il est vrai que le concile reste, dans l'été 1959, un projet incertain et que les évêques mesurent peut-être leur parole face à la curie, malgré la liberté accordée par le pape. Un temps de maturation commence, stimulé par les débats suscités par l'initiative pontificale, les discours et les encycliques de Jean XXIII et le travail des commissions et secrétariats préconciliaires nommés en juin 1960 et complétés en 1961, même si celui-ci ne concerne directement que dix-huit évêques et est protégé par le secret<sup>12</sup>. Le cardinal Liénart, qui préside l'ACA, et le cardinal Richaud sont membres de la commission centrale. Les Français sont en nombre dans la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, avec le secrétaire de l'ACA Guerry<sup>13</sup>, entouré de Veillot, Rupp (auxiliaire de Paris) et Villot, qui font figure de représentants des cardinaux Feltin et Gerlier, absents du dispositif. Ils sont quatre aussi dans la commission des études et séminaires (Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, de Bazelaire, archevêque de Chambéry, Johan, évêque d'Agen, et Marty). Un

<sup>11</sup> Yves-Marie HILAIRE, *Les vœux des évêques français après l'annonce du concile de Vatican II (1959)*, dans *Le Deuxième Concile...*, pp. 101-117; Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire du concile Vatican II*, t. 1, Paris, 1997, pp. 109-148.

<sup>12</sup> *La Documentation catholique* [DC], n° 1346, 19 février 1961 et n° 1367, 16 janvier 1962.

<sup>13</sup> Il est l'auteur d'un ouvrage qui prend en compte les questions de la sacramentalité et de la collégialité épiscopales: Mgr Émile GUERRY, *L'Évêque*, Paris, 1954.

seul Français siège en revanche dans la commission doctrinale, le très traditionnel archevêque de Besançon Dubois, dont Congar et de Lubac stigmatisent l'insuffisance théologique, ce qui ne gêne pas le «parti romain», soucieux de verrouiller une position stratégique défendue par le secrétaire du Saint-Office Ottaviani<sup>14</sup>. Les autres Français s'occupent de l'apostolat des laïcs (Garrone), de la liturgie (Jenny), de la discipline du clergé et des sacrements (de Provenchères, Mazerat), des religieux (Urtasun), de la presse (Stourm) et de l'unité des chrétiens (Martin). Leur rôle est encore mal connu, mais ils semblent se placer dans le sillage du cardinal Liénart, qui agit au sein de la commission centrale, de novembre 1961 à juin 1962, pour corriger la «forme trop étroite et trop juridique» des schémas en cours d'élaboration et leur donner une orientation conforme aux objectifs définis par le pape Jean XXIII, sans y parvenir pleinement<sup>15</sup>.

Dans le même temps, les évêques commencent à informer leurs diocésains, notamment par les lettres de carême, sur un concile qui peut leur apparaître lointain, mais qui suscite bien des spéculations, amplifiées par les médias<sup>16</sup>. En janvier 1961, le conseil permanent de l'ACA s'interroge, avec Mgr Garrone, sur «l'état de l'opinion»: «Est-elle suffisamment avertie et orientée?» Il revient sur la question en juin 1961 pour constater «le besoin des militants d'action catholique d'une vraie formation afin d'en retenir le sens profond et de ne pas se laisser égarer, comme beaucoup, par le rêve de réformes accessoires et spectaculaires<sup>17</sup>». Il décide en conséquence de rédiger une «note d'enseignement doctrinal» dans la ligne de la lettre adressée en mai au clergé et aux militants du diocèse de Cambrai par Mgr Guerry, qui insiste sur l'objectif pastoral du concile, relié aux priorités définies pour la France comme la «pastorale d'ensemble», et souligne la nécessité de lui subordonner la révision des normes canoniques et l'«ajustement des structures de l'Église<sup>18</sup>». Le document, publié en octobre, insiste sur la tâche confiée aux évêques, qui ne seront pas de simples «délégués» du pape et parleront au nom de «leur Église particulière», en vue du «renouvellement» intérieur de l'Église universelle confrontée aux défis contemporains<sup>19</sup>. Les évêques intensifient la préparation au début de l'année 1962, en relayant les appels à la prière du pape et en tentant encore, avec Mgr Veuillot, de rassurer les fidèles déçus de ne pas être associés plus directement à l'entreprise et prompts à dénoncer la «sujétion des laïcs» qui semble découler du rôle exclusif de la hiérarchie<sup>20</sup>.

<sup>14</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, pp. 16 et 23; Henri DE LUBAC, *Carnets...*, t. 1, p. 47.

<sup>15</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart, ancien évêque de Lille*, Lille, 1976, pp. 23-61.

<sup>16</sup> Dominique BELCEIL, *Vatican II dans le diocèse de Nantes (1959-1961). Étude de l'information sur le concile et de la mobilisation des catholiques nantais*, Nantes, 2000, pp. 61-112.

<sup>17</sup> Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), 19 CE 1, comptes rendus du conseil permanent de l'ACA, 18 janvier et 21 juin 1961.

<sup>18</sup> *DC*, n° 1355, 2 juillet 1961.

<sup>19</sup> *Ibid.*, n° 1363, 5 novembre 1961.

<sup>20</sup> *Ibid.*, n° 1370, 18 février 1962.

Les réserves des militants, choyés et redoutés à la fois, et, plus largement, le risque de décevoir les attentes qui s'expriment dans l'Église et dans le «monde» expliquent pour partie la teneur critique des propos des évêques qui répondent à la secrétairerie d'État, dans l'été 1962, après l'envoi des premiers schémas inscrits au programme du concile<sup>21</sup>. Ils sont vingt-huit à le faire, en utilisant souvent le français, ce que le délai court justifie, mais ce qui peut apparaître aussi comme une prise de distance<sup>22</sup>. Sans doute plusieurs avis diffèrent-ils peu des *vota* de 1959, tel celui de Mgr Rastouil, évêque de Limoges depuis 1938. Mais d'autres censurent durement les projets doctrinaux, alors qu'ils apprécient en général le texte sur la liturgie. Les premiers «conservernt un mode de pensée et de style très éloigné de la mentalité contemporaine et semblent ne pas tenir compte de l'expression théologique actuelle», affirme Mgr Ferrand (Tours). Ils sont trop tournés «*ad intra*», précise Mgr Gouyon (Bayonne). Mgr Gufflet, coadjuteur de Limoges, développe un point de vue similaire: «On sent trop, encore, le souci unique de défendre la doctrine», une doctrine qui devrait être, par ailleurs, «l'écho de toute la Tradition et non pas, exclusivement, de saint Thomas et des derniers souverains pontifes». Faut-il, de plus, traiter en priorité les questions doctrinales, alors qu'il y a des «objets plus graves et plus pressants», se demande Mgr Renard (Versailles). Le but pastoral est mis en avant aussi par Mgr Marty, Mgr Ménager (Meaux), Mgr Ancel, auxiliaire de Lyon, ou le cardinal Gerlier. Ce dernier insiste sur la responsabilité éminente des évêques dans une assemblée qui ne doit pas être «un concile de théologiens»: «De tels schémas [...] risqueraient de devenir, pour l'ensemble des catholiques, la cause d'une déception douloureuse; ils seraient, pour nos frères séparés, l'occasion d'un profond découragement; pour les incroyants, ils pourraient engendrer une sorte de mépris et, peut-être, de moquerie<sup>23</sup>.» De son côté, Mgr Garrone avoue sa «grave appréhension»: «Ne doit-on pas [...], en toute question, veiller à ce que soient toujours expressément perceptibles à la fois la Parole de Dieu en sa force native, qui est celle de l'Écriture, et le problème présent du monde?» Quant à Mgr Guerry, il souligne la nécessité d'atteindre d'emblée l'opinion publique par un «événement qui fasse un choc psychologique» et propose ses services pour élaborer un message dont il a déjà demandé un avant-projet au Père Lebret, sans connaître encore l'initiative parallèle du Père Chenu, relayée par le Père Congar et approuvée par le cardinal Liénart<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> *Acta synodalia Sacrosancti Concilii œcumenici Vaticano II. Appendix*, Roma, 1983, pp. 77-333.

<sup>22</sup> La secrétairerie d'État reçoit au total 176 réponses (parfois collectives), mais beaucoup sont formelles, ce qui donne un poids spécifique aux arguments français.

<sup>23</sup> L'avis du cardinal Gerlier est l'écho de la consultation organisée par Mgr Villot auprès de théologiens comme les Pères Chenu et Léon-Dufour ou l'abbé Jourjon. Voir Henri DENIS, *Avec le cardinal Gerlier et Mgr Villot: échos d'un compagnonnage*, dans Étienne FOUILLOUX (éd.), *Vatican II commence...*, pp. 133-135.

<sup>24</sup> André DUVAL, *Le message au monde*, dans *ibid.*, pp. 105-111; Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, pp. 99-103.

La vigueur de ces réactions montre la présence d'un groupe d'évêques décidé à peser sur l'orientation du concile et apte à entraîner, par la personnalité de ses membres et les responsabilités qu'ils exercent, leurs collègues moins avertis des enjeux, comme le suggère Mgr Jauffrès<sup>25</sup>. Il n'est donc pas étonnant qu'après les fastes de la cérémonie d'ouverture, auxquels les Pères conciliaires n'adhèrent pas totalement<sup>26</sup>, Mgr Garrone, très attentif aux questions de règlement, cherche à prévenir les dangers de la reconduction en l'état, lors de la première séance de travail, des commissions préconciliaires contrôlées par la curie et les théologiens romains. Il tente sans succès d'attirer l'attention de cardinaux avant de rédiger, avec Mgr Ancel, son condisciple du Séminaire français de Rome, Mgr Larrain, évêque de Talca (Chili), et un expert, l'abbé Martimort, un projet d'intervention que le cardinal Lefebvre lui a promis de remettre au cardinal Liénart, appelé à siéger au conseil de présidence<sup>27</sup>. Le 13 octobre, celui-ci hésite à prendre la parole pour demander le report de l'élection des commissions et permettre une concertation préalable. Il s'y résout finalement, mû par un sentiment d'urgence, et reçoit le soutien du cardinal Frings, archevêque de Cologne: il ouvre ainsi une brèche dans le dispositif curialiste de verrouillage de l'assemblée<sup>28</sup>. Des journaux parisiens parlent de révolte, plusieurs de leurs confrères italiens dénoncent une manœuvre progressiste. Le concile, à peine commencé, semble pris en main par les Français dont le succès est net à l'issue du scrutin du 16 octobre orienté par les évêchés de l'Europe du Nord-Ouest. Quinze d'entre eux sont élus et un seizième (Stourm) est nommé par le pape, qui avait aussi choisi Mgr Villot comme secrétaire adjoint du concile. Neuf étaient déjà présents dans les commissions préconciliaires avec la même mission (Guerry, Veuillot, Mazarin, Urtasun, Jenny, Blanchet, Stourm) ou une autre tâche (Garrone, qui supplante de façon significative Dubois dans la commission doctrinale, Marty, qui traite désormais de la discipline du clergé et du peuple chrétien). Sept sont des nouveaux venus, séparés par l'âge et la réputation, conservatrice pour Cazaux, Renard, Puech et Lallier, ouverte pour Ménager, Riobé et Huyghe<sup>29</sup>. Ce succès ne doit cependant pas être exagéré et, dans les semaines suivantes, l'épiscopat national peine à s'organiser, tout en inscrivant son action dans la majorité qui se dessine.

<sup>25</sup> *Carnets conciliaires de Mgr Auguste Jauffrès, ancien évêque de Tarentaise*, Aubenas-sur-Ardèche, 1992, p. 3. Sur ce document, publié sans appareil critique, voir Christian SORREL, *L'épiscopat français et le concile Vatican II. Le témoignage de Mgr Jauffrès, ancien évêque de Tarentaise* [sous presse].

<sup>26</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, p. 111. Mgr Mouisset juge la cérémonie «trop chargée» et apprécie peu la polyphonie, à l'instar de Mgr Jauffrès.

<sup>27</sup> Philippe LEVILLAIN, *La Mécanique politique de Vatican II. La majorité et l'unanimité dans un concile*, Paris, 1975, pp. 176-196; Olivier de BERRANGER, *Un homme pour l'Évangile. Alfred Ancel 1898-1984*, Paris, 1988, pp. 213-214.

<sup>28</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 65-69.

<sup>29</sup> *DC*, n° 1388, 18 novembre 1962. Il faut ajouter Mgr Martin, toujours membre du secrétariat pour l'unité des chrétiens, et le cardinal Richaud, adjoint à la commission technique.

## DANS LA MAJORITÉ CONCILIAIRE

Cent onze Français, dont trois retraités, participent à la première session du concile en se répartissant dans seize résidences, ce qui ne facilite pas la concertation<sup>30</sup>. Quatre établissements en rassemblent toutefois plus des deux tiers, au gré des disponibilités, des habitudes et des affinités. Ils sont quarante –des anciens pensionnaires souvent– au Séminaire français, seize à Saint-Louis des Français, quatorze à la Procure de Saint-Sulpice et onze dans la résidence Sainte-Marthe, tenue par les Filles de la Charité au Vatican. Le premier bénéficie d'une prééminence par le nombre de résidents, l'influence de personnalités proches comme Ancel, Guerry et Garrone et la présence des secrétaires de l'épiscopat (Gouet, Etchegaray). Mais trois cardinaux (Liénart, Feltin, Gerlier) séjournent à Saint-Sulpice, tout comme Mgr Villot<sup>31</sup>. Il faut tenir compte aussi de pôles secondaires, comme celui qui rassemble des évêques de l'Est de la France chez les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve autour de Mgr Elchinger, coadjuteur de Strasbourg, ou celui qui réunit leurs collègues de l'Ouest et du Sud dans la maison de la Retraite du Sacré-Cœur d'Angers. La répartition reste stable au cours des sessions suivantes, si l'on excepte l'attraction croissante de Sainte-Marthe, alors que le renouvellement soutenu de l'épiscopat favorise l'amélioration du travail en commun (quinze décès, dont ceux des cardinaux Roques et Gerlier, huit démissions, dix-huit promotions, treize nominations entre octobre 1962 et décembre 1965)<sup>32</sup>.

L'apprentissage est en effet laborieux. Les rencontres des évêques à Saint-Louis, inaugurées le 10 octobre 1962 et à peine dirigées par le cardinal Feltin, déçoivent vite une partie des acteurs: «Ils pensent qu'il faut sortir du vague, de l'inorganisation et de l'inefficacité», note le Père Congar après un échange avec Mgr Marty<sup>33</sup>. Ce dernier propose en conséquence, un mois plus tard, de créer des ateliers pour développer la réflexion entre les évêques et avec les experts, mobilisés jusque-là surtout pour des conférences doctrinales, souvent appréciées par les Pères, mais presque trop nombreuses<sup>34</sup>. Les résultats sont toutefois limités et il faut attendre la deuxième session pour qu'un pas décisif soit franchi avec la création du Comité de réunion de l'épiscopat français, qui est chargé d'animer le travail collectif et consacre une

<sup>30</sup> Onze évêques résidentiels, âgés ou malades, sont absents, ainsi que trois auxiliaires et douze retraités.

<sup>31</sup> Les cardinaux Lefebvre et Roques résident au Séminaire français. Quant au cardinal Richaud, victime d'un accident de voiture, il ne prend pas part à la première session.

<sup>32</sup> Un seul évêque résidentiel est absent en 1965, mais la progression du nombre d'évêques français (cent seize, dont cinq retraités) est freinée par la diminution du nombre de coadjuteurs (sept). Deux Français sont revêtus de la pourpre début 1965, Mgr Martin, archevêque de Rouen, et Mgr Villot, désormais archevêque de Lyon, auquel Mgr Le Cordier, auxiliaire de Paris, succède comme secrétaire adjoint du concile.

<sup>33</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, pp. 200 et 217-218.

<sup>34</sup> Journal de Mgr Mouisset, 28 octobre 1962.



nouvelle génération, sous la présidence de Mgr Marty puis de Mgr Gouyon<sup>35</sup>: «Les jeunes évêques qui en font partie [...] vont imprimer à nos débats une impulsion plus ordonnée, plus allante et plus profonde en même temps. Nos cardinaux semblent un peu dépassés par les événements. On a jeté ce soir les bases d'un travail d'équipe véritablement coordonné», estime Mgr Jauffrès<sup>36</sup>.

Il est certain que cette initiative porte des fruits, d'autant qu'elle prolonge la mobilisation de la première intersession. La majorité des évêques s'adresse aux fidèles pour les tenir informés des débats, dans des conférences ou par des lettres, à l'exemple de Mgr Guerry, qui donne une fois encore le ton en commentant la «tension» qui traverse le concile entre ceux qui ont «avant tout le souci de garder intact le dépôt de la foi» et ceux qui veulent «aussi le présenter aux hommes de notre temps [...] sous une forme de caractère plus pastoral, évangélique et missionnaire» dont il s'emploie à définir les modalités<sup>37</sup>. Quelques évêques vont plus loin en organisant des sessions pour le clergé, comme à Lyon, ou en adressant des questionnaires aux prêtres et aux laïcs, comme en Savoie<sup>38</sup>. Parallèlement, le secrétariat de l'épiscopat apporte des matériaux en diffusant les réflexions de théologiens sur les schémas dans la collection «Études et documents» (30 livraisons en 1963). Elles contribuent à nourrir les échanges programmés dans le cadre des régions apostoliques autour de communications de membres des commissions et d'experts<sup>39</sup>. Le travail commun, soutenu par l'interconnaissance portée par la cohabitation romaine, progresse ainsi, avant de bénéficier des assemblées plénières, convoquées à Rome même au cours des trois dernières sessions, pour traiter les affaires courantes, préparer la création de la conférence épiscopale, rendue urgente par les réformes en cours, et décider les premières mesures d'application des textes conciliaires, notamment dans le domaine liturgique<sup>40</sup>.

L'empressement des évêques demeure cependant variable selon les générations et les tempéraments. Si tous participent en général aux réunions de Saint-Louis et y puisent des informations et des directives de vote aux heures décisives, il n'en va pas

<sup>35</sup> DC, n° 1411, 3 novembre 1963. Le Comité de réunion, qui succède officiellement au Comité épiscopal créé peu avant le concile, mais inexistant durant la première session, comprend huit membres (Ancel, Elchinger, Gouyon, Guyot, Le Cordier, Marty, Maziers et de Provenchères).

<sup>36</sup> *Carnets conciliaires...*, 28 septembre et 2 octobre 1963, pp. 64 et 68.

<sup>37</sup> DC, n° 1393, 3 février 1963.

<sup>38</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, décembre 1962 et janvier 1963; Christian SORREL, *Prêtres et laïcs devant le concile Vatican II. L'enquête de Mgr Bontems dans les diocèses de Maurienne et de Tarentaise* (1963), dans Michel VERGÉ-FRANCESCHI (éd.), *Mélanges offerts à M. le professeur Bernard Grosperin*, Chambéry, 1994, pp. 301-330; Esther DELOCHE, *Le Diocèse d'Annecy de la Séparation à Vatican II (1905-1962)*, thèse, Université Lyon 2, 2009, pp. 530-541.

<sup>39</sup> CNAEF, 19 CE 10, «Régions apostoliques. Travaux conciliaires».

<sup>40</sup> Christian SORREL, *À l'heure du concile. Les débuts de la Conférence épiscopale française (1964-1974)*, dans Christian SORREL, Frédéric LE MOIGNE (dir.), *Les Évêques français de la Séparation au pontificat de Jean-Paul II. Une élite pour l'Église et la société?* [à paraître].

de même pour les ateliers de travail, qui suivent le calendrier conciliaire et suscitent des stratégies de prise de parole dans l'*aula* ou de rédaction de *modi*. Mgr Mouisset en témoigne, qui se tient en retrait en 1964 et 1965, convaincu que l'expérience de 1963 n'a pas «amené grand chose» et déçu par «la façon dont ils fonctionnent et [par] l'individualisme» persistant des évêques<sup>41</sup>. Il semble ainsi donner raison aux Pères de Lubac et Congar, critiques pour ses collègues. «Ils sont mous, ultra mous», écrit le jésuite<sup>42</sup>. «Ils sont mous», «pas très nerveux», «ne poussant pas un combat», reprend le dominicain qui souligne leurs liens distants avec les théologiens et déplore leur manque d'audace, de stratégie, de discipline et d'efficacité en leur opposant le modèle de la *squadra belga*, constituée d'évêques théologiens et de théologiens séculiers, formés ensemble à l'université de Louvain. Il y a sans doute dans ces griefs une part de ressentiment personnel, associé à un passé douloureux, et le Père Congar le reconnaît en s'interrogeant sur le «petit écran» qui existe entre les évêques et les religieux et sur la préférence que les premiers semblent donner à des personnalités comme les Pères Daniélou, Dupuy, Le Guillou ou Martelet<sup>43</sup>. Il n'en est pas moins vrai aussi que bien des évêques sont peu armés, par leur formation et leur carrière, pour affronter les questions traitées: «Ils sont bons [...], voués à leur tâche. Mais ils remplacent facilement la structure intellectuelle par la piété ou la spiritualité<sup>44</sup>.» Ils s'ennuient, maîtrisant mal le latin et suivant difficilement les interventions dans l'*aula*. Ils ne saisissent pas toujours les enjeux et s'irritent, avec Mgr Mouisset et Mgr Jauffrès, contre les «coupages de cheveux en quatre», les mots qui, «à force d'être épluchés, deviennent obscurs<sup>45</sup>». Quant aux évêques compétents, sans ignorer les experts, ils préfèrent jouer leur partition en vertu de leur autorité de Pères conciliaires, à l'instar de Mgr Garrone et de Mgr Ancel, qui rejoint l'archevêque de Toulouse dans la commission doctrinale à l'occasion de son élargissement en 1963<sup>46</sup>.

Un clivage se dessine ainsi entre un ensemble de prélats peu actifs, jeunes ou moins jeunes, et un groupe moteur, constitué surtout par des archevêques et des coadjuteurs dans la force de l'âge sous le regard bienveillant des cardinaux, souvent en retrait, y compris les plus jeunes<sup>47</sup>. Les premiers sont divers dans leur sensibilité et leur approche des questions. Mais ils se situent presque tous dans la majorité conci-

<sup>41</sup> Journal de Mgr Mouisset, 26 septembre 1964 et 25 septembre 1965.

<sup>42</sup> Lettre à Henri Bouillard, 27 novembre 1963, citée par Loïc FIGOUREUX, *Henri de Lubac et le concile Vatican II (1960-1965)*, thèse, université Lille III, 2010, p. 296.

<sup>43</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, pp. 176, 193, 325 et 528-529; t. 2, pp. 53-56, 191 et 439.

<sup>44</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 451.

<sup>45</sup> Journal de Mgr Mouisset, 25 septembre 1965; *Carnets conciliaires...*, 23 octobre 1963, p. 90.

<sup>46</sup> Henri DE LUBAC, *Carnets...*, t. 1, pp. 47-48; Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, p. 193.

<sup>47</sup> En 1965, Mgr Villot garde la réserve qu'il avait adoptée comme secrétaire adjoint du concile, mais sa proximité de la curie et de Mgr Felici, secrétaire du concile, lui permettent d'influencer ses collègues. Voir Antoine WENGER, *Le Cardinal Jean Villot (1905-1979), secrétaire d'État de trois papes*, Paris, 1989, pp. 34-58.

liaire, à l'instar du discret Mgr Jauffrès, évêque retraité de l'un des plus petits diocèses français, qui appelle de ses vœux, en octobre 1962, une «théologie qui réponde pleinement à nos préoccupations de pasteurs des âmes dans le monde d'aujourd'hui, livré au matérialisme et à l'athéisme, et qui soit de nature à nous rapprocher de nos frères protestants<sup>48</sup>». La proximité de la minorité et du *Coetus internationalis patrum* qui s'efforce de la structurer est exceptionnelle (Morilleau, La Chanonie et, plus incertain, Le Couëdic) et six évêques seulement, dont deux retraités, signent la pétition lancée en 1965 pour demander la condamnation du communisme (de Bazelaire, La Chanonie, Ménard, Morilleau, Piroley, Rousseau<sup>49</sup>). L'épiscopat national préserve ainsi une large unanimité qui rend possible l'affirmation de nouveaux leaders, non sans tensions: «Nos archevêques en pointe [...] font trop de choses pour les faire bien. Mais qui le leur fera comprendre?», écrit Mgr Mouisset en évoquant Mgr Vuillot et Mgr Garrone<sup>50</sup>.

Les deux hommes occupent effectivement une place importante. Le coadjuteur de Paris, fort de son expérience curialiste des années 1950, favorise la structuration de l'épiscopat national et joue un rôle éminent dans le groupe de la *Domus Mariae* (Interconférence) qui réunit dès la première session les représentants de vingt-deux conférences épiscopales de sensibilité réformiste et bénéficie de l'investissement de son secrétaire, le chanoine Etchegaray, directeur du secrétariat pastoral de l'épiscopat français. Il en est le porte-parole et relaie ses travaux auprès du secrétariat du concile et du pape, contribuant ainsi à infléchir le programme conciliaire, notamment sur les questions institutionnelles (collégialité, conférences, curie, synode<sup>51</sup>). Il est aussi associé, à la veille de la deuxième session, à la rencontre de Florence, voulue par une fraction de l'épiscopat italien, malgré les divergences d'orientation<sup>52</sup>. Il en est de même pour l'archevêque de Toulouse qui prend, «en toute humilité et simplicité, [...] le rôle d'un chef de file<sup>53</sup>». Élu en 1964 vice-président du conseil permanent de la conférence épiscopale, dont il a préparé les statuts et qu'il dirige en fait, sous la présidence nominale du cardinal Feltin, il relaie dans une large mesure Mgr Guerry, affaibli par la maladie en 1965. À ses côtés, mais de manière indépendante, s'affir-

<sup>48</sup> *Carnets conciliaires...*, 27 octobre 1962, p. 18.

<sup>49</sup> Luc PERRIN, *Il «Coetus internationalis Patrum» e la minoranza conciliare*, dans Maria Teresa FATTORI, Alberto MELLONI (dir.), *L'evento e le decisioni. Studi sulle dinamiche del Concilio Vaticano II*, Bologna, 1997, pp. 173-187; Philippe J. ROY, *Le Coetus internationalis patrum, un groupe d'opposants au sein du concile Vatican II*, thèse, Université Lyon 3 - Université Laval, t. 5, 2011, pp. 1248-1276.

<sup>50</sup> Journal de Mgr Mouisset, 27 septembre 1964.

<sup>51</sup> Jan GROOTAERS, *Une forme de concertation épiscopale au concile Vatican II. La «Conférence des vingt-deux» (1962 et 1963)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 91/1 (1996), pp. 66-112; Pierre C. NOËL, *Gli incontri delle conferenze episcopali durante il concilio. Il «Gruppo della Domus Mariae»*, dans Maria Teresa FATTORI, Alberto MELLONI (dir.), *L'evento...*, pp. 95-113.

<sup>52</sup> Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire...*, t. 3, Paris, 2000, pp. 27-28.

<sup>53</sup> *Carnets conciliaires...*, 10 novembre 1962, p. 31.

ment des hommes comme Mgr Marty, Mgr de Provençères ou Mgr Elchinger. Ce dernier, dont les audaces inquiètent le nonce apostolique Bertoli, sait travailler avec les théologiens et organiser les activités de sa région apostolique, avec l'appui de son supérieur, Mgr Weber, tout en assurant la liaison entre les Français et les Allemands, notamment dans le cadre du groupe de «stratégie conciliaire» qu'il dirige avec Mgr Volk, évêque de Mayence<sup>54</sup>. Quelques jeunes évêques, tels Mgr Huyghe (Arras), proche du cardinal belge Suenens<sup>55</sup>, et Mgr Maziers, auxiliaire de Lyon, font aussi preuve de dynamisme et contribuent à animer les instances informelles où ils côtoient leurs aînés.

Les évêques français tiennent une place significative dans deux groupes internationaux surtout, ceux de «L'Église des pauvres» et de «L'évêque de Vatican II». Le premier, inspiré par le prêtre français Paul Gauthier, engagé dans l'action sociale en Terre sainte, bénéficie de la protection du cardinal Gerlier, rejoint par une douzaine de collègues<sup>56</sup>, attentifs à donner une place accrue dans l'*aula* aux questions du développement et de l'évangélisation des pauvres, en lien avec des prélats latino-américains<sup>57</sup>. Sous l'impulsion de Mgr Ancel, il invite en particulier les évêques à se convertir à l'esprit de pauvreté et à le manifester en simplifiant leur style de vie et leur expression liturgique, ce qui ne va pas sans provoquer des tensions, d'autant que l'abbé Gauthier développe des positions maximalistes<sup>58</sup>. La question de la réforme du style épiscopal est tout aussi présente dans le groupe «L'évêque de Vatican II», qui fonctionne moins comme un lobby face au concile et au pape que comme un lieu de réflexion, né de l'étude du schéma *De episcopis*, mais déjà tourné vers l'après-concile, sous la présidence de Mgr de Courrèges (Montauban). Son créateur et véritable animateur est le chanoine Boulard, promoteur de la sociologie religieuse et de la pastorale d'ensemble, expert de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, qui s'appuie sur ses réseaux français et latino-américains pour proposer des confrontations d'expériences et réfléchir à des stratégies pastorales adaptées à la situation des divers continents<sup>59</sup>.

<sup>54</sup> Bernard XIBAUT, *Mgr Léon-Arthur Elchinger. Un évêque français au concile*, Paris, 2009.

<sup>55</sup> Robert LEVET, *Mgr Gérard Huyghe à Vatican II: un évêque particulièrement actif*, dans *Mélanges de science religieuse*, 64/4 (2007), pp. 49-60.

<sup>56</sup> Pour l'Europe, seuls les Français participent en nombre (Ancel, Béjot, Charles de La Brousse, Dupont, Guyot, Marty, Maziers, Renard, Riobé au départ, puis Fauvel, Huyghe, Leuliet et, enfin, Gand).

<sup>57</sup> Denis PELLETIER, *Une marginalité engagée: le groupe «Jesus, l'Église et les Pauvres»*, dans Mathijs LAMBERIGTS et al. (éd.), *Les Commissions conciliaires à Vatican II*, Leuven, 1996, pp. 63-89.

<sup>58</sup> CNAEF, 7 CE 109, «L'Église des pauvres».

<sup>59</sup> Massimo FAGGIOLI, *Quelques thèmes de réflexion sur le modèle d'évêque post-conciliaire*, dans *Revue des sciences religieuses*, 76/1 (2002), pp. 78-102. Plusieurs évêques français (Maziers, Huyghe) appartiennent aussi bien à «L'Église des pauvres» qu'à «L'évêque de Vatican II», qui attire également les derniers évêques nommés pendant le concile et formés par l'action catholique (Vilnet). Notons enfin qu'au terme du concile, Mgr Riobé fonde une fraternité des «petits évêques», tournée vers le tiers-monde.

La participation privilégiée à ces groupes atteste l'orientation pastorale de nombre d'évêques qui sont également confirmés dans ce choix par les tensions franco-françaises, occultées un temps par l'euphorie conciliaire, mais réactualisées par les attentes déçues, le refus de la nouveauté et les initiatives révolutionnaires. L'année 1964, marquée par les débuts de la réforme liturgique, la publication du roman accusateur de Michel de Saint-Pierre *Les Nouveaux Prêtres* et les agressions contre des personnalités progressistes<sup>60</sup>, se clôt sur un malaise sensible dont le Père de Lubac tient pour responsables les évêques, plus soucieux «d'efforts, assez vains, d'organisation» que «d'enseignement<sup>61</sup>». Ceux-ci, qui avaient reçu comme une «douche froide», un an plus tôt, l'allocution pontificale lors de leur audience collective<sup>62</sup>, tentent de calmer le jeu. Le cardinal Feltin stigmatise l'«agitation politico-religieuse» relancée par le conflit algérien. Mgr Garrone admet les difficultés d'une «masse de chrétiens de bonne volonté», trompés par les agitateurs et troublés par les médias: «Il ne faut pas avoir peur de se dire que ce concile était un risque, une aventure même.» Mgr Stourm reconnaît de «véritables drames de conscience», mais défend le «jeune clergé», «même s'il lui arrive d'exagérer un peu». Quant au conseil permanent de l'épiscopat, il invite à l'obéissance, sans renoncer à «l'œuvre commune de rénovation», à l'«action missionnaire» et au soutien des militants<sup>63</sup>. Peine perdue. Les problèmes s'enchaînent au printemps suivant, avec la crise de la Jeunesse étudiante chrétienne, le blâme adressé par l'épiscopat à *Témoignage chrétien* à propos du dialogue avec les marxistes et la protestation de l'Action catholique ouvrière. Mais alors que le secrétariat de l'épiscopat adresse à Rome un rapport sur le «malaise religieux» en insistant sur l'intégrisme<sup>64</sup>, le discours épiscopal se brouille. Avec maladresse, Mgr Pailler, coadjuteur de Rouen, annonce un schisme avant la fin du concile. Mgr Huyghe répond en discernant le schisme «à l'intérieur des cœurs», tout en rejetant une «Église monolithique» et en préférant la «mission» vers les incroyants au «regroupement» des catholiques dans la nostalgie d'une «chrétienté trop sûre d'elle-même». Plus nuancé, Mgr Weber plaide la cause de «l'autorité légitime», définie comme un «service» et non une «domination», tandis que Mgr Ancel lie le respect de la hiérarchie au recours à de «nouvelles formes d'intervention» de sa part<sup>65</sup>. À l'heure où le concile entre

<sup>60</sup> DC, n° 1427, 5 juillet 1964.

<sup>61</sup> Lettre à Mgr de Solages, 24 décembre 1964, citée par Loïc FIGOUREUX, «Henri de Lubac...», p. 352.

<sup>62</sup> Paul VI les invitait à «porter le plus vigilant intérêt» aux «idées germées sur le sol de France [qui] se répandent généreusement à travers l'Europe et toute la chrétienté»: «Ainsi sera prévenue toute déviation et toute intervention supérieure de mise au point deviendra par là même inutile». Voir DC, n° 1416, 19 janvier 1964 et Antoine WENGER, *Mgr Villot et le concile Vatican II*, dans *Le Deuxième Concile...*, pp. 252-253.

<sup>63</sup> DC, n° 1441, 7 février 1965; n° 1446, 18 avril 1965; n° 1443, 7 mars 1965.

<sup>64</sup> CNAEF, 9 CE 1, rapport adressé à Mgr Dell'Acqua, 17 mai 1965.

<sup>65</sup> DC, n° 1451, 4 juillet 1965; n° 1454, 1<sup>er</sup> septembre 1965; n° 1456, 3 octobre 1965.

dans son ultime étape, la situation de l'épiscopat est fragilisée, ce qui ne manque pas de retentir sur ses prises de position, même si sa part dans l'œuvre de Vatican II dépasse les données conjoncturelles.

### LA PART DES FRANÇAIS

Il est sans doute un peu illusoire de vouloir isoler une contribution nationale dans le travail conciliaire qui mêle les médiations institutionnelles et les stratégies individuelles dans un jeu complexe d'interactions. Du moins est-il possible de suggérer des traits dominants, qui peuvent révéler en même temps des écarts. Présents et actifs dans les commissions dès 1962, les Pères français le sont aussi dans l'*aula*, jusqu'à provoquer des «mouvements» à la lecture de la liste des orateurs inscrits sous la mention *in Gallia* au début de certaines congrégations générales<sup>66</sup>. Mais si une petite moitié d'entre eux prend la parole, moins de vingt atteignent ou dépassent les cinq interventions durant les quatre sessions, cardinaux (Liénart, Lefebvre, Richaud), nouveaux leaders (Guerry, Garrone, Ancel, Gouyon, Marty, de Provençères, Veuil- lot, Renard, Urtasun, Jenny), évêques de l'Est de la France, actifs et soudés (Weber, Elchinger, Boillon, Schmitt), prélats en pointe (Huyghe<sup>67</sup>).

Une fois encore, les Pères Congar et de Lubac jugent les Français sans indulgence. Ils déplorent leur «latin atroce», mal accentué ou prononcé avec «un effort très artificiel», ce qui alourdit leur tendance à «faire des homélies», accompagnées de «développements oratoires» sur un «ton enflé de fausse éloquence<sup>68</sup>». Plus gênant, leurs interventions sont souvent «de grandes synthèses personnelles ou des remarques particulièrement affectées d'une certaine dose de sentiment», données même sans concertation avec les ateliers de travail thématiques et moins efficaces que les textes des Allemands ou des Belges: «Chacun veut sortir sa petite affaire, sa marotte<sup>69</sup>.» Il n'empêche qu'elles suscitent un intérêt certain, doublé parfois d'une irritation, comme le souligne le Père Congar lui-même et comme l'atteste le jésuite américain Caporale<sup>70</sup>. Leur parole a valeur arbitrale aux heures décisives, en particulier celle du cardinal Liénart, qui limite ses propos en refusant le rôle de leader, mais qui ne renonce pas à prendre position<sup>71</sup>, et celle du cardinal Lefebvre, dont la modération est l'atout. Elle peut aussi provoquer ou du moins soulever des questions

<sup>66</sup> *Carnets conciliaires...*, 22 septembre 1964, p. 155.

<sup>67</sup> Alain MICHEL, *L'épiscopat français...*, p. 284.

<sup>68</sup> Henri DE LUBAC, *Carnets...*, t. 1, pp. 224, 365 et 470; Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, pp. 240 et 497; Loïc FIGOUREUX, «Henri de Lubac...», p. 296.

<sup>69</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 2, pp. 207, 258 et 439.

<sup>70</sup> Rock CAPORALE, *Les Hommes du Concile. Étude sociologique sur Vatican II*, Paris, 1965, pp. 121-129.

<sup>71</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, p. 71.

inédites, avec Mgr Elchinger et Mgr Huyghe. Elle a enfin un poids dû aux fonctions exercées, comme pour Mgr Guerry: «Les travées étaient occupées et le silence se faisait» quand il parlait, note Mgr Garrone, lui-même objet d'une attention accrue liée à sa place dans la commission doctrinale<sup>72</sup>. La prise de parole dans l'*aula* ne suffit pas, en effet, à mesurer l'influence d'un épiscopat, qui s'exerce autant par les commissions chargées de préparer et de réviser les schémas.

Les Français prennent part, en premier lieu, à la réorientation des projets doctrinaux sur l'Église et les sources de la Révélation qui ne sont «pas à la page<sup>73</sup>». S'ils hésitent en novembre 1962 sur la stratégie à adopter (rejet complet ou refonte) et s'ils sont débordés par l'initiative allemande lors de la concertation lancée par Mgr Volk et Mgr Elchinger, ils n'en sont pas moins actifs. Mgr Garrone prend position au sein de la commission doctrinale, dans une «atmosphère effroyable», et Mgr Vuillot agit par le groupe de la *Domus Mariae*, tandis que plusieurs évêques critiquent dans l'*aula* le *De Fontibus* puis le *De Ecclesia* à la suite du cardinal Liénart<sup>74</sup>. Durant la première intersession, après la décision de renvoi du *De Fontibus* devant une commission mixte, prise par Jean XXIII en dépit du vote favorable à la poursuite du débat et conforme à la proposition de Mgr Garrone, le cardinal Liénart reste vigilant et le cardinal Lefebvre proteste contre les manœuvres du cardinal Ottaviani<sup>75</sup>. Au cours des sessions suivantes, les Français poursuivent leurs efforts pour réinterpréter les rapports de l'Écriture et de la Tradition et substituer une ecclésiologie de communion à une approche juridique. Ils contribuent aussi à l'intégration du schéma sur la Vierge dans le *De Ecclesia*, malgré les différences de sensibilité perceptibles fin 1964, lorsque Paul VI proclame Marie *Mater Ecclesiae*: Mgr Jauffrès, décidé à renoncer à tout nouveau dogme, non sans regret, pour ne pas creuser le fossé avec les protestants, se réjouit, alors que Mgr Mouisset stigmatise le discours pontifical qui «rend un son moyenâgeux» et indispose «la majorité du concile» et les chrétiens non-catholiques<sup>76</sup>.

Plus encore que l'enjeu marial, la question de la nature de l'épiscopat et de sa relation à la primauté pontificale, soulevée dès 1959, conditionne l'élaboration du *De Ecclesia*. Les évêques français plaident pour la sacramentalité et la collégialité et défendent la compétence des conférences épiscopales, thèses fortement combattues par le parti de la curie et la minorité. Le cardinal Liénart tente, sans succès, de faire

<sup>72</sup> Gabriel-Marie GARRONE, *Le Secret d'une vie engagée. Mgr Émile Guerry d'après ses carnets intimes*, Paris, 1971, p. 187.

<sup>73</sup> *Carnets conciliaires...*, 27 octobre 1962, p. 18.

<sup>74</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, passim; *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 76-78.

<sup>75</sup> Riccardo BURIGANA, *La Commissione «De Divina Revelatione»*, dans Mathijs LAMBERIGTS et al. (éd.), *Les Commissions...*, pp. 29-34; Étienne FOUILLOUX, *Lefebvre (Joseph)*, dans Dominique-Marie DAUZET, Frédéric LE MOIGNE (dir.), *Dictionnaire...*, p. 404.

<sup>76</sup> *Carnets conciliaires...*, 17 septembre 1964, p. 151 et 21 novembre 1964, p. 237; journal de Mgr Mouisset, 24 novembre 1964.

plier son collègue Ottaviani en lui écrivant à titre personnel en novembre 1963 pour commenter deux versets des Actes des Apôtres. Mgr Garrone contribue à la révision du texte au nom de la commission doctrinale. Mgr Guerry, pionnier en ce domaine, argumente dans l'*aula*, tandis que le cardinal Lefebvre s'emploie à rassurer ceux qui croient la primauté menacée<sup>77</sup>. Un rôle décisif revient à Mgr Veuillot, membre de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses. Isolé initialement par son président, le cardinal Marella, qui ne la convoque pas durant la première inter-session, il s'impose finalement après le vote du 30 novembre 1963 et assure, avec le canoniste de Louvain Willy Onclin, la rédaction de la nouvelle version de la future constitution *Christus Dominus* qu'il présente aux Pères lors de la troisième session<sup>78</sup>.

Les évêques français ne sont pas absents des débats sur les autres ordres de fidèles, qu'ils abordent dans l'optique missionnaire valorisée par leur assemblée plénière de 1960 et confortée par les rencontres avec les dirigeants des mouvements, invités à exprimer leurs attentes lors des réunions de Saint-Louis des Français. En novembre 1963, Mgr Renard rédige, à la demande d'évêques de divers pays, un projet de message aux prêtres, qui semblent négligés par le concile<sup>79</sup>. Au même moment, en marge de l'assemblée, la hiérarchie engage un processus de relance des prêtres-ouvriers qui débouche en 1965 sur une autorisation romaine très encadrée. Mgr Marty, auquel le Père Congar reproche de n'avoir «aucune position» et de «dire oui à tout», est alors le rapporteur du schéma *De presbyteris* dans lequel il introduit des préoccupations nationales<sup>80</sup>. Les Français sont attentifs en particulier à la formation que Mgr Sauvage (Annecy) veut orienter vers le «dialogue» et qui exige, selon Mgr Garrone, une «rénovation» de la Congrégation des séminaires et des universités<sup>81</sup>. Pour sa part, Mgr Huyghe est l'un des principaux responsables de la transformation du schéma consacré aux religieux<sup>82</sup>. Les évêques entendent dans le même temps valoriser l'apostolat des laïcs dont la définition suscite toutefois une tension avec les Belges depuis le congrès mondial de Rome en 1957<sup>83</sup>. Ils défendent en effet, avec le cardinal Liénart et Mgr Guerry, la spécificité en son sein de l'action catholique, identifiée aux «groupes de laïcs que l'évêque associe à sa mission, dans sa fonction directe d'évangélisation, et qui reçoivent mandat de lui pour y jouer leur propre

<sup>77</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 105-107; *DC*, n° 1411, 3 novembre 1963.

<sup>78</sup> Giuseppe ALBERIGO (dir.), *Histoire...*, t. 4, Paris, 2003, pp. 114-118.

<sup>79</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 353.

<sup>80</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 2, p. 451-452.

<sup>81</sup> *DC*, n° 1439, 3 janvier 1965. Le texte de Mgr Garrone a un écho considérable, lié à l'enjeu de la réforme de la curie, dont la Congrégation des séminaires et des universités est l'un des bastions les plus fermés.

<sup>82</sup> Yves CONGAR, *Mon journal...*, t. 1, p. 453; Robert LEVET, *Mgr Gérard Huyghe...*, pp. 50-57. Mgr Huyghe avait publié en 1960 un livre sur la situation des religieuses sous le titre *Équilibre et adaptation*.

<sup>83</sup> Bernard MINVIELLE, *L'Apostolat des laïcs à la veille du Concile (1949-1959). Histoire des congrès mondiaux de 1951 et 1957*, Fribourg, 2001, pp. 347-347 et 400-406.



rôle», alors que le cardinal Suenens plaide pour une qualification extensive, sans obtenir gain de cause<sup>84</sup>.

L'attention portée à la mission, liée aux débats nationaux, est révélatrice de la préoccupation des porte-parole de l'épiscopat, qui s'orientent *ad extra*, dans la fidélité affirmée à la définition pastorale du concile donnée par Jean XXIII. Leur souci œcuménique en témoigne aussi, illustré par l'action de Mgr Martin, conforté par sa promotion cardinalice de 1965, au sein du secrétariat pour l'unité des chrétiens et les interventions du cardinal Liénart, qui combat la réduction du Corps mystique à l'Église romaine, ou de Mgr Elchinger, qui subordonne le dialogue à la «réforme profonde du régime de la vie intellectuelle» dans le catholicisme, appelé à une démarche de vérité, fût-elle «désagréable»<sup>85</sup>. Les deux hommes sont tout aussi attentifs au judaïsme et se prononcent en faveur d'un texte spécifique qui rejette tout antisémitisme. Mais le coadjuteur de Strasbourg va plus loin que l'évêque de Lille en proposant une reconnaissance de la faute des chrétiens et une demande de pardon<sup>86</sup>.

Des nuances sont également présentes à propos du schéma sur la liberté religieuse, suivi par un atelier de travail animé par Mgr Sauvage, qui constitue des dossiers documentaires à l'intention de ses collègues<sup>87</sup>. Il est vrai que la question est de celles qui donnent un sentiment de vertige aux évêques de la majorité eux-mêmes, surpris «d'entériner des nouveautés qui auraient paru dangereuses, et même révolutionnaires», quelques années plus tôt<sup>88</sup>. Mgr Garrone tente de les rassurer sur la continuité doctrinale depuis le *Syllabus* en montrant que les enseignements élaborés à un siècle de distance doivent être compris dans leur contexte qui implique un changement de perspective, sans exclure un repentir à propos du passé: «Il n'y a donc pas contradiction, mais évolution et application diverse des principes immuables à la réalité changeante de l'histoire»<sup>89</sup>. Il contribue ainsi à la préparation du *De libertate religiosa*, même si toutes ses suggestions ne sont pas retenues et si l'architecture du texte, qui divise les experts, préfère la lecture politique et juridique des Italiens et des Anglo-Saxons à l'approche morale et théologique des Belges et des Français.

---

<sup>84</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 129-130. Le dossier explique les relations distantes entre le cardinal Suenens et Mgr Guerry, qui s'était opposé à la venue dans son diocèse de la Légion de Marie, soutenue par le prélat belge. Il en est sans doute de même pour Mgr Garrone, qui regrette en 1963 que l'allocution d'hommage à Jean XXIII ait été confiée à l'archevêque de Malines. Voir Claude SOETENS, *La «squadra belga» all'interno della maggioranza conciliare*, dans Maria Teresa FATTORI, Alberto MELLONI (dir.), *L'evento...*, p. 161.

<sup>85</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 54; Bernard XIBAUT, *Mgr Léon-Arthur Elchinger...*, pp. 46-51.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 107-108 et pp. 53-57.

<sup>87</sup> Silvia SCATENA, *La fatica della libertà. L'elaborazione della dichiarazione «Dignitatis Humanae» sulla libertà religiosa del Vaticano II*, Bologna, 2003.

<sup>88</sup> *Carnets conciliaires...*, 8 novembre 1962, p. 30.

<sup>89</sup> *DC*, n° 1434, 18 octobre 1964.

Ces derniers s'engagent pourtant. En octobre 1964, les cardinaux Liénart, Feltin et Lefebvre écrivent au pape, avec dix autres membres du Sacré Collège, pour protester contre la remise en cause du projet que semblent impliquer les noms mis en avant par le secrétaire du concile Felici pour sa révision<sup>90</sup>. Un an plus tard, le secrétariat pour l'unité des chrétiens demande au cardinal Lefebvre d'intervenir dans l'*aula* pour apaiser les craintes de la majorité, à défaut de convaincre la minorité mobilisée par le *Coetus internationalis patrum*. Il le fait le 20 septembre en combattant le grief de favoriser le subjectivisme et l'indifférentisme, d'exalter l'homme aux dépens de Dieu et de préconiser une doctrine nouvelle. Le lendemain, Mgr Ancel demande aux Pères, au nom d'une centaine de collègues, de ne pas lier simplement la liberté religieuse à la dignité de la personne humaine, mais de lui donner un «fondement ontologique» dans «l'obligation de chercher la vérité»: il est adjoint à la sous-commission chargée d'effectuer les ultimes corrections à la demande de Paul VI, impressionné par son argumentation<sup>91</sup>.

L'implication des Français, préoccupés de situer l'Église face au «monde», est plus grande encore dans le schéma XVII, devenu ensuite le schéma XIII, matrice de la constitution pastorale *Gaudium et spes*<sup>92</sup>. Absent du programme initial, il tire son origine du «message au monde» du 20 octobre 1962 préparé par quatre évêques français (Liénart, Guerry, Garrone, Ancel) à partir des projets Lebret et Chenu-Congar réorientés et édulcorés<sup>93</sup>, des suggestions de «L'Église des pauvres» sur les «questions qui angoissent le monde d'aujourd'hui» et de la demande de réflexion anthropologique formulée par le cardinal Liénart en commission de coordination<sup>94</sup>. La démarche, acceptée en janvier 1963 par le secrétaire d'État Cicognani avec l'arrière-pensée de recycler des schémas de la phase préparatoire, prend difficilement forme à cause de l'impréparation, de la complexité des thèmes abordés et de leur nouveauté dans le cadre d'un concile. Romaine au printemps 1963, belge dans l'été, elle est largement française à partir de la fin de l'année, même s'il faut se garder de simplifier un processus d'écriture sans cesse relancé jusqu'au terme de la quatrième session.

<sup>90</sup> Parmi eux figure celui de Mgr Marcel Lefebvre, dirigeant du *Coetus internationalis patrum*: Mgr Martin fait aussitôt savoir à la secrétairerie d'État que son choix serait considéré par l'épiscopat français comme une «sorte de défiance» à son égard. Il est écarté. Voir Philippe J. ROY, *Le Coetus...*, t. 4, pp. 924-925.

<sup>91</sup> DC, n° 1457, 17 octobre 1965; Silvia SCATENA, *La fatica...*, pp. 471-516.

<sup>92</sup> Giovanni TURBANTI, *Un concilio per il mondo moderno. La redazione della costituzione pastorale «Gaudium et spes» del Vaticano II*, Bologna, 2000.

<sup>93</sup> André DUVAL, *Le message...*, pp. 115-117. «Il est peu percutant, et d'un style trop ecclésiastique qui touche peu les hommes de notre temps», écrit Mgr Mouisset dans son journal le 21 octobre 1962. C'est aussi l'opinion du Père Chenu qui le définit comme «trempe dans l'eau bénite» (*Informations catholiques internationales*, n° 577, août 1982).

<sup>94</sup> *Vatican II par le cardinal Liénart...*, pp. 87-92.

Les Français prennent en effet la main après l'abandon du «schéma de Malines», inspiré par le cardinal Suenens. Ils occupent une place importante dans les sous-commissions créées par la commission doctrinale et la commission pour l'apostolat des laïcs, en charge du projet, avec Mgr Ancel et Mgr Ménager, rejoints en 1964 par Mgr Garrone, dont le rôle va croissant. Le chanoine Haubtmann, directeur adjoint du secrétariat national de l'épiscopat français et directeur du secrétariat national de l'information religieuse, choisi comme principal rédacteur en novembre 1964, s'appuie beaucoup sur lui. À la veille de la dernière session, Paul VI, qui juge le schéma nécessaire, choisit l'archevêque de Toulouse comme rapporteur pour remplacer le président de la sous-commission centrale, Mgr Guano, malade. Celui-ci supervise dès lors le va-et-vient accéléré entre l'*aula* et les commissions et riposte aux manœuvres de dernière heure, sur le communisme et l'arme nucléaire, pour assurer une large majorité au texte, définitivement voté le 7 décembre 1965, la veille de la clôture du concile. Mais l'empreinte de la France n'est pas seulement celle d'un homme, c'est aussi celle d'une pensée guidée par les courants théologiques des années 1950 centrés sur l'incarnation et les signes des temps que l'Église, solidaire de l'humanité, doit apprendre à discerner. À la fin de 1963, Mgr Ménager suggère de partir des questions posées par le monde pour conduire les hommes vers une conception chrétienne en travaillant avec eux sur le plan humain et en reconnaissant la valeur de leur effort. Cette optique n'est plus remise en cause, malgré la critique des Allemands qui souhaitent donner une orientation plus théologique au problème du rapport avec le monde et les ajustements successifs liés à l'insatisfaction durable des Pères, à l'influence de la conception montinienne du dialogue, précisée par l'encyclique *Ecclesiam suam*, et à l'apport de personnalités comme Mgr Wojtyła, qui fait introduire le concept de présence<sup>95</sup>.

La longue marche du schéma XIII offre à de nombreux Français la possibilité de parler sur des thèmes variés qui suscitent une attente dans l'opinion et favorisent, en coulisses, les manœuvres de groupes de pression dont le Père de Lubac redoute l'audience auprès de certains d'entre eux<sup>96</sup>. Plusieurs évêques s'en inquiètent aussi et marquent parfois leur réserve devant l'optimisme trop humain du texte, spécialement sur l'enjeu culturel auquel ils sont très sensibles (Renard, de Provençères, Blanchet), tandis que Mgr Elchinger s'interroge avec les Allemands sur son enracinement doctrinal<sup>97</sup>. Mais la note dominante est favorable. Des prélats, tel le cardinal Richaud, insistent de manière assez traditionnelle sur la doctrine sociale de l'Église<sup>98</sup>. D'autres évoquent la question de «l'homme athée», à l'exemple de Mgr Marty dont

<sup>95</sup> Giovanni TURBANTI, *Un concilio...*, pp. 802-809.

<sup>96</sup> Henri DE LUBAC, *Carnets...*, t. 2, pp. 220 et 421-422.

<sup>97</sup> DC, n° 1438, 20 décembre 1964 et n° 1458, 7 novembre 1965; Bernard XIBAUT, *Mgr Léon-Arthur Elchinger...*, pp. 57-65 et 69-74.

<sup>98</sup> DC, n° 1414, 15 décembre 1963.

les propos iréniques heurtent le Père de Lubac, à peine moins irrité par Mgr Elchinger et Mgr Schmitt, «extasiés devant le monde<sup>99</sup>». Les Français occupent également une place notable dans le débat sur la guerre et la paix en dénonçant la course aux armements (Guerry) ou l'arme nucléaire (Guilhem, Boillon) et en plaidant la cause d'une autorité supranationale (Ancel<sup>100</sup>). Leurs interventions dans l'*aula* et leurs multiples *modi* contribuent ainsi à préciser les contours de l'une des constitutions les plus importantes du concile, tout comme ils agissent pour mettre au point des textes dont le retentissement est moindre, par exemple le schéma sur les missions ou celui sur l'éducation chrétienne<sup>101</sup>.

\* \* \*

L'influence de la France à Vatican II n'est pas seulement celle de ses théologiens, comme l'historiographie le suggère parfois de manière réductrice. Elle est aussi celle de ses évêques, malgré leur individualisme et leurs lacunes, leurs faiblesses tactiques et leurs hésitations. De leurs rangs ne se détache sans doute aucun «ténor<sup>102</sup>», à la différence des évêques belges et allemands, malgré le rôle du cardinal Liénart. Mais ils restent assez soudés, du moins publiquement, par-delà les sensibilités divergentes, accentuées par les contrecoups de la situation nationale durant les deux dernières sessions. Les sympathies pour la minorité sont en effet rares<sup>103</sup> et ne gênent pas l'affirmation de leaders, au cœur de la dynamique majoritaire, et l'émergence de jeunes évêques, plus audacieux. Leur influence s'inscrit surtout dans le cadre national, même si le concile constitue pour les Français, comme pour d'autres, une prise de conscience inédite de la catholicité de l'Église. Alors que la règle de la démission obligatoire à l'âge de soixante-quinze ans et les difficultés d'application des décisions conciliaires dans le climat de Mai-1968 achèvent de transformer le corps, ceux-ci forment les colonnes vertébrales de l'épiscopat des années 1965-1980<sup>104</sup>. De ce point de vue, Mgr Marty, appelé en 1968 à l'archevêché de Paris après la disparition

<sup>99</sup> DC, n° 1458, 7 novembre 1965; Henri DE LUBAC, *Carnets...*, t. 2, pp. 418-421 et 428.

<sup>100</sup> DC, n° 1443, 7 mars 1965 et n° 1460, 5 décembre 1965.

<sup>101</sup> Mgr Riobé participe à la révision du schéma sur les missions, tandis que la question de l'éducation chrétienne révèle le clivage entre des évêques soucieux de conciliation avec le pouvoir gaulliste favorable à l'enseignement privé (Veillot) et des évêques attachés à une attitude militante (Cazaux).

<sup>102</sup> *Carnets conciliaires...*, 23 septembre 1964, p. 156.

<sup>103</sup> Rappelons que le Français Marcel Lefebvre n'est plus membre de l'épiscopat français et que sa rupture morale avec ses collègues, qui renvoie aux remous dus à la condamnation de l'Action française, est antérieure au concile.

<sup>104</sup> Autour de 1970, plusieurs Pères, qui n'ont pas pleinement saisi les exigences de Vatican II ou sont débordés par la contestation, parfois depuis le début des années 1960, comme Mgr Fougerat (Grenoble), démissionnent avant d'avoir atteint les soixante-quinze ans. Les leaders de la période conciliaire sont aidés, en revanche, par la promotion épiscopale d'acteurs du concile, experts ou hommes de réseaux (Le Bourgeois, Streiff, Gouet, Ernoult et, plus encore, Etchegaray).

prématurée de Mgr Vuillot, apparaît exemplaire, tandis que Mgr Garrone, révélé par le concile, quitte la France pour Rome, tout comme Mgr Villot, engagé depuis longtemps dans une optique curialiste<sup>105</sup>. Bousculé par les événements, critiqué de tous côtés, il est habité par l'expérience vécue de 1962 à 1965 et veut la transmettre au clergé et aux fidèles en donnant une image renouvelée de l'évêque, dépouillé de la *cappa magna*, comme Mgr Gouyon l'avait souhaité dans l'*aula* dès la première session<sup>106</sup>. La génération Marty, encore peu étudiée par les historiens, appelle des recherches approfondies qui permettront de mieux évaluer le rôle de l'épiscopat français à Vatican II et, plus largement, la relation entre la France et le concile dont l'herméneutique fait plus que jamais débat à la veille de la commémoration de son cinquantenaire<sup>107</sup>.

---

<sup>105</sup> Mgr Garrone devient pro-préfet de la Congrégation des séminaires et des universités (1966) puis préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique (1968), tandis que Mgr Villot est nommé préfet de la Congrégation du concile (1967) puis secrétaire d'État (1969).

<sup>106</sup> François MARTY, *Chronique vécue de l'Église en France*, Paris, 1980.

<sup>107</sup> Frédéric LE MOIGNE, Christian SORREL, *Le Concile des évêques français (1962-1965)*, en préparation.